SECTION V.

NOMS MASCULINS ET FÉMININS.

- 1 स्त्रीपुंसयोर् ग्रपत्यान्ता
- 2 ॥ द्वितःषट्पदोशाः।
- उ जातिभेदाः । : गणनेमुन्नालामानानान : गुरुम्नामानं ।
- 4 पुमाल्याभ्र स्त्रीयोगैः सङ्
- 5 मलकः ॥ ३**९ ॥**
- मिन्र वराटकः स्वातिर वर्णको व जाटिल्र मनुः।
- 7 मूषा मूपारी कर्कन्धूर् यष्टि: व शारी करी क्रिरि: ॥ ३६॥
- (1) Sont masculins et féminins les mots suivants, savoir : les patronymiques;
 (2, 3) les noms génériques des animaux, comme bipèdes, quadrupèdes, insectes, reptiles; de même les poissons, etc. [cette règle est cependant sujette à des exceptions, exemples : मिला mouche, शिवा chacal, लूना araignée, पिपोलिका fourmi, qui sont toujours féminins, quel que soit le sexe désigné]; (4) les noms des mâles, et par association des femelles [ex.: मोप: nourrisseur de vaches, मोपी femme d'un nourrisseur de vaches]; (5) les termes ci-après spécifiés : "vase contenant de l'huile, burette. (6) " Dévot ou ascétique; " cauri; " étoile, l'arcture; " matière de teinture, comme l'indigo, l'orpiment, etc. [mais m. f. n. parfum, comme le bois de sandal]; " nom d'un arbre [quel-ques-uns lisent पाटिल: bignonia chelonoides]; " nom de Manou ou de sa femme. (7) " Creuset; " m. सुपाट: mesure [aussi असुपाट:, -दी ruisseau de sang]; " jujube; " bâton; " juppe; " masc. किट:, et fém. किट:, किटी creux audessus du giron [ou masc. किट:, fém. किटी natte]; " hutte, maison.

and become a beginning the manufacture of the manufacture of the configuration of the configu

THE CONTROL OF THE PROPERTY OF